



Wallonie

Jambes, le

09 DEC. 2014



Service public  
de Wallonie

**DEPARTEMENT DE LA SANTE  
ET DES INFRASTRUCTURES  
MEDICO- SOCIALES  
DIRECTION DES SOINS HOSPITALIERS**  
Avenue Gouverneur Bovesse 100  
5100 JAMBES  
Tél. 081 327 292 Fax 081 327 272  
Mél : [SoinsHospitaliers.Sante@spw.wallonie.be](mailto:SoinsHospitaliers.Sante@spw.wallonie.be)

**Circulaire aux hôpitaux généraux  
Et aux hôpitaux psychiatriques**

Nos réf. : 050602/2012/SM/BB/OB/MM/AP

Annexe(s) : 1

Correspondants : Magali Mosbeux – Tél : 081/ 327 289 – Mél : [magali.mosbeux@spw.wallonie.be](mailto:magali.mosbeux@spw.wallonie.be)  
Alexandra Panis – Tél. : 081/ 327 425 – Mél : [alexandra.panis@spw.wallonie.be](mailto:alexandra.panis@spw.wallonie.be)

**Objet : Plan wallon pour la Qualité des soins hospitaliers**

Dans un contexte d'internationalisation des soins, la Wallonie a décidé de faire de la qualité des soins hospitaliers l'une de ses priorités.

Le secteur hospitalier est en effet une source importante de développement économique et le secteur des soins doit indéniablement constituer une vitrine pour la Wallonie.

En août 2013, le Gouvernement Wallon a adopté un « plan wallon pour la qualité des soins hospitaliers » dont vous trouverez une copie en annexe. Ce plan vise par une approche multifactorielle l'amélioration de la qualité des soins centrés sur le patient en évitant les doubles emplois et une surcharge administrative pour les établissements (articulation avec l'existant comme par exemple, les contrats qualité – sécurité du SPF Santé publique).

« Le Plan wallon pour la qualité des soins hospitaliers » comprend précisément six axes :

- Axe 1 : Réfléchir sur l'évolution des normes et préparer la mise en œuvre de nouvelles normes ;
- Axe 2 : Produire des indicateurs ;
- Axe 3 : Préparer et accompagner le déploiement du processus d'accréditation ;
- Axe 4 : Mettre en cohérence organisation de l'inspection, normes, indicateurs et accréditation ;
- Axe 5 : Initier un benchmarking entre établissements de soins ;
- Axe 6 : Mener une réflexion sur la diffusion publique de données relatives à l'inspection, la performance et les résultats.



Afin d'assurer la complémentarité et la cohérence des travaux relatifs aux normes, aux indicateurs ainsi qu'à l'articulation entre l'agrément et l'accréditation, le pilotage du plan a été confié à la Direction générale des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé, en particulier à la Direction des soins hospitaliers.

A cet effet, un expert en santé publique a rejoint l'équipe de la Direction des soins hospitaliers, avec notamment pour missions, celles de :

- Contribuer aux travaux de la plate-forme ;
- Collaborer avec le pôle administratif en exploitant les résultats aux fins de soutenir et de simplifier les démarches d'agrément dans une perspective d'amélioration continue ;
- Appuyer l'administration dans l'évolution des normes et leur adaptation ;
- Concevoir des outils de suivis ;
- Collaborer avec le Mouvement wallon pour la Qualité ;
- Assurer, au sein de la Direction des soins hospitaliers, le pilotage du Plan wallon sur la qualité des soins hospitaliers ;
- Organiser, coordonner et piloter les travaux menés avec les différents partenaires associés au Plan (fédérations, mutualités, écoles de santé publique, l'Association des médecins chefs, etc.).

L'administration poursuivra cette mission en s'appuyant sur les différentes plateformes/associations existantes et notamment sur les travaux de la Plate-forme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et la Sécurité des patients (PAQS) qui a été mise en place en décembre 2013 et dont les statuts d'ASBL viennent d'être approuvés en juin dernier. Cette plate-forme regroupe les différents acteurs du secteur (les fédérations hospitalières, les mutualités, les universités, l'Association francophone des médecins chefs, la région wallonne, la fédération Wallonie Bruxelles et la région bruxelloise) et sa coordination est actuellement assumée par Mr Denis Herbaux.

Si le sujet vous intéresse, je vous invite d'ores et déjà à visiter le site Internet (provisoire) de la plate-forme ([www.paqs.be](http://www.paqs.be)): il reprend une série d'informations sur ses missions, sur ses membres ainsi que sur ses initiatives (formations, échanges d'expérience...) ou de contacter directement Mme Alexandra Panis à l'adresse suivante : [alexandra.panis@spw.wallonie.be](mailto:alexandra.panis@spw.wallonie.be)

L'administration est évidemment à votre écoute pour toutes autres questions et/ou réflexions que vous vous poseriez.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice - Président,  
Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine



Maxime PREVOT